

Air Canada

Le ministre a fait une intervention remarquable, mais pas au sens habituel du terme. D'une part, le premier ministre (M. Mulroney) nous garantit que la société Air Canada n'est pas à vendre. Mais après quelques années, il décide que cette promesse ne tient plus et qu'il vendrait seulement 45 p. 100 de ses actions. Voilà maintenant le ministre qui intervient pour nous dire que même si 25 p. 100 des actions d'Air Canada passaient entre des mains étrangères, cela ne voudrait pas dire pour autant que cette société serait sous domination étrangère. Si nous nous en tenons à la parole du premier ministre, 45 p. 100 des actions seulement seront vendues. Or, les 25 p. 100 qui peuvent être détenus par des étrangers représentent bien les cinq neuvièmes de 45 p. 100 que je sache. Ce sont les calculs du gouvernement lui-même.

Sans compter que le gouvernement a déclaré également que 55 p. 100 des actions de cette société demeureront la propriété du public qui sera, aux dires du premier ministre, un actionnaire passif à la remorque des détenteurs des autres 45 p. 100.

Je comprends maintenant pourquoi le ministre de la Justice (M. Hnatyshyn) n'a jamais occupé le portefeuille des Finances. Le ministre des Finances (M. Wilson) voudra peut-être intervenir plus tard ce soir pour nous expliquer pourquoi 25 p. 100 des actions représentent moins que la moitié de 45 p. 100 et pourquoi les détenteurs de ces 25 p. 100 des actions ne feraient pas ce que bon leur semble avec leurs actions. Notre pauvre ministre de la Justice n'a probablement jamais été très fort en mathématiques.

M. Hnatyshyn: C'était ma meilleure matière.

M. Murphy: Je ne le dirais pas à sa place. Le gouvernement essaie de nous faire croire qu'il n'a rien mis dans le projet de loi qu'il n'avait déjà annoncé publiquement. Il est évident que la société Air Canada pourrait tomber entre des mains étrangères. Les déclarations du gouvernement le prouvent. C'est très évident pour tous ceux qui nous écoutent ce soir. Pourquoi prétend-il le contraire? Pourquoi le ministre de la Justice essaie-t-il de nous faire croire que ce n'est ni ce que dit le projet de loi ni ce qu'ont déclaré les ministres notamment le vice-premier ministre (M. Mazankowski) et le premier ministre?

Nous ne craignons pas d'expliquer pourquoi nous tenons à nos amendements. Or, nous sommes parfaitement conscients que cet amendement limiterait la propriété étrangère à 5 p. 100 des actions. Nous l'admettons franchement, mais le gouvernement prétend que le texte de ce projet de loi ne dit pas ce qu'il dit. Une telle attitude est vraiment désolante.

Si le gouvernement ne cède que 45 p. 100 des actions au secteur privé, comme l'ont déclaré le premier et le vice-premier ministre, il devrait le dire dans ce projet de loi, il me semble. Nous estimons que la mesure législative doit refléter les intentions énoncées par le gouvernement.

Quelle ironie de voir le gouvernement repousser toute tentative de la part du Nouveau parti démocratique de faire inscrire dans le texte de loi ce que le gouvernement dit lui-même. A-t-il peur de ses propres paroles ou bien faut-il conclure une fois de plus que les propos du gouvernement ne correspondent pas à ses intentions? Il y a trois ans, il n'était pas question pour le

gouvernement de vendre Air Canada. Aujourd'hui, il dit ne vouloir en vendre que 45 p. 100. Mais il ne veut surtout pas qu'on l'inscrive dans le texte de loi, de peur d'être obligé de tenir parole.

Nous tentons d'aider le gouvernement en faisant inscrire dans le projet de loi ce qu'ont dit le premier ministre, le vice-premier ministre et le ministre des Transports (M. Bouchard). Quant à nous, nous nous opposons à toute privatisation d'Air Canada. Nous reconnaissons toutefois qu'en raison de la loi des grands nombres telle qu'elle s'applique ici à la Chambre le gouvernement va finir par avoir la mesure législative qu'il veut, comme c'est généralement le cas. Nous tenons donc au moins à ce que le texte de loi reflète ce que le gouvernement lui-même a promis.

Les mêmes sentiments nous animent en matière de propriété étrangère. On nous a donné l'assurance qu'Air Canada ne ferait pas l'objet d'une mainmise étrangère. Le ministre de la Justice vient tout juste de nous expliquer par des arguties mathématiques pourquoi il n'y aura jamais de mainmise étrangère. Pourtant, du simple fait que 25 p. 100 des actions pourraient se retrouver dans des mains étrangères, la mainmise étrangère est possible. Ici encore, si le gouvernement est sincère, pourquoi cette garantie ne figure-t-elle pas dans le texte de loi?

Malgré ce qui avait été dit aux retraités durant la campagne électorale en 1984, il a suffi de quelques mois au ministre des Finances pour violer son engagement au printemps de 1985. On peut se demander si les retraités auraient souhaité voir une mesure législative conforme aux déclarations du gouvernement. Ils auraient été très heureux de voir inscrire dans un texte de loi la promesse de la campagne électorale de 1984 selon laquelle les conservateurs s'engageaient à ne pas désindexer les pensions de vieillesse. Ils savaient très bien que moins de neuf mois plus tard le ministre des Finances, avec l'appui du premier ministre, allait changer son fusil d'épaule.

Au cours de la soirée, nous avons étudié un projet de privatisation d'Eldorado. La ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{me} McDougall), quand elle était chargée de la privatisation des sociétés d'État, a dit aux employés de cette société qu'ils ne perdraient aucun des avantages que leur offrait leur régime de pension avant qu'Eldorado soit privatisée. Nous avons appris il y a seulement deux jours que ce n'est plus le cas, que la nouvelle société ne garantira pas les prestations de retraite qu'avaient les travailleurs avant la privatisation, contrairement à ce qu'avait affirmé la ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Les motions n^{os} 2 et 7 inscrites au nom du député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) que nous proposons pour modifier le projet de loi sur la privatisation d'Air Canada n'ont rien de révolutionnaire. Nous voulons simplement obliger le gouvernement à tenir parole, limiter la privatisation de la société à 45 p. 100 et empêcher que la société ne tombe sous contrôle étranger. Je ne comprends pas pourquoi que le gouvernement a peur d'inclure dans la loi ce qu'il a promis à la Chambre.